



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

### du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 26 juin 2014

Président : M. MILLOT

Secrétaire de séance : Mme BLANC

Convocation envoyée le 19 juin 2014

Publié le 2 juillet 2014

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 79

Nombre de présents participant au vote : 52

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de procurations : 15

SCRUTIN : POUR : 67

ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 NE SE PRONONCE PAS : 0

#### **Membres titulaires présents :**

M. Alain MILLOT	M. Benoît BORDAT	M. Hervé BRUYERE
M. Pierre PRIBETICH	M. Charles ROZOY	Mme Sandrine RICHARD
M. Jean ESMONIN	M. Patrick MOREAU	M. Thierry FALCONNET
M. Patrick CHAUPUIS	Mme Stéphanie MODDE	M. Louis LEGRAND
Mme Nathalie KOENDERS	Mme Christine MARTIN	M. Patrick ORSOLA
M. Rémi DETANG	Mme Danielle JUBAN	Mme Florence LUCISANO
Mme Catherine HERVIEU	Mme Lê Chinh AVENA	Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
M. Jean-François DODET	Mme Hélène ROY	M. Jean-Philippe MOREL
M. François DESEILLE	M. Georges MAGLICA	M. Nicolas BOURNY
Mme Colette POPARD	Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	M. Jean-Michel VERPILLOT
M. Michel JULIEN	Mme Sladana ZIVKOVIC	Mme Corinne PIOMBINO
M. Frédéric FAVERJON	Mme Océane CHARRET-GODARD	Mme Anaïs BLANC
M. Didier MARTIN	M. Laurent BOURGUIGNAT	M. Damien THIEULEUX
M. Dominique GRIMPRET	M. François HELIE	Mme Michèle LIEVREMONT
M. Michel ROTGER	Mme Chantal OUTHIER	M. Philippe BELLEVILLE
M. Jean-Patrick MASSON	M. Emmanuel BICHOT	M. Cyril GAUCHER.
Mme Badiaâ MASLOUHI	M. Édouard CAVIN	
M. André GERVAIS	Mme Frédérique DESAUBLIAUX	

#### **Membres suppléants avec voix délibératives présents :**

#### **Membres titulaires absents :**

M. Abderrahim BAKA	M. José ALMEIDA pouvoir à M. Rémi DETANG
Mme Catherine VANDRIESSE	Mme Anne DILLENSEGER pouvoir à Mme Christine MARTIN
M. Roland PONSAA	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à M. Dominique GRIMPRET
Mme Louise BORSATO	M. François REBSAMEN pouvoir à M. Charles ROZOY
M. François NOWOTNY	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Georges MAGLICA
Mme Dominique BEGIN-CLAUDET	M. Laurent GRANDGUILLAUME pouvoir à Mme Colette POPARD
M. Jean DUBUET	Mme Chantal TROUWBORST pouvoir à Mme Danielle JUBAN
M. Jacques CARRELET DE LOISY	M. Joël MEKHANTAR pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
M. Jean-Louis DUMONT	M. Jean-Yves PIAN pouvoir à Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM
M. Patrick BAUDEMONT	M. Alain HOUPERT pouvoir à M. Laurent BOURGUIGNAT
M. Jean-Frédéric COURT	Mme Anne ERSCHENS pouvoir à M. François HELIE
Mme Noëlle CABBILLARD	Mme Claudine DAL MOLIN pouvoir à M. Thierry FALCONNET
	M. Gaston FOUCHERES pouvoir à Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
	Mme Céline TONOT pouvoir à Mme Florence LUCISANO
	M. Gilbert MENUT pouvoir à M. Damien THIEULEUX.

---

**OBJET : ENVIRONNEMENT ET SERVICE D'INTERET COLLECTIF**

**Prévention - Demande du Lycée Olivier de Serre de Quétigny d'une subvention de 200 € pour la réalisation d'un film sur le gaspillage alimentaire**

Le Grand Dijon s'est engagé dans un programme de prévention des déchets ménagers avec un objectif de réduction de leur production de 7 % d'ici fin 2015. Un des axes de ce programme est de sensibiliser les jeunes à la prévention des déchets via des actions sur le gaspillage alimentaire, le tri des déchets et la mise en place du compostage. Ainsi, la communauté d'agglomération a lancé un projet pilote dans deux lycées volontaires à la rentrée scolaire 2013-2014 dans l'optique d'essayer dans d'autres lycées de l'agglomération.

Le lycée du Castel à Dijon et le lycée Félix-Kir à Plombières-lès-Dijon ont souhaité s'engager dans cette opération pilote initiée par le Grand Dijon, en partenariat avec l'ADEME Bourgogne, le Réseau des Acteurs et des Métiers de la Restauration Collective en Gestion Directe (réseau Restau'co), le Conseil régional et la D.R.A.A.F..

Ce projet pilote a pour but de définir pour chaque établissement un plan d'action sur le tri et la réduction des déchets suite à la réalisation d'un diagnostic au sein du restaurant scolaire et des bâtiments. Un des principaux axes est de diminuer le gaspillage alimentaire issu du restaurant scolaire. Et comme le « zéro déchet » n'existe pas, les restes alimentaires (par exemple les épluchures de fruits et légumes) sont compostés in situ afin de les réutiliser en amendement organique au sein des espaces verts des lycées.

Les lycées Olivier de Serres à Quétigny et Félix Kir à Plombières les Dijon ont fusionné en 2009 ainsi le lycée Olivier de Serres suit le projet de près et mène en parallèle des actions qui visent à réduire le gaspillage au sein de leur restaurant scolaire.

Le travail engagé par les élèves et les agents a fait naître un projet de court-métrage à destination des jeunes afin de promouvoir les comportements éco-responsables en restauration collective et dans les gestes du quotidien (cf. document joint). Le budget est estimé à 1460 € .

Ce court-métrage pourra être utilisé lors des futures actions de sensibilisation au sein des lycées de l'agglomération, c'est pourquoi il est proposé de contribuer à hauteur de 200 € pour la réalisation de cet outil.

Après avis favorable de la Commission Environnement et Services d'Intérêt Collectif ,

**LE CONSEIL,  
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,  
DÉCIDE :**

- **d'approuver** l'octroi d'une subvention de fonctionnement de 200 € au lycée Olivier de Serres,
- **d'autoriser** Monsieur le Président à prendre toutes les mesures utiles à la mise en oeuvre de la présente délibération.



Etablissement Public Local d'Enseignement  
et de Formation Professionnelle Agricoles  
de Quetigny – Plombières-Lès-Dijon

LEGTA Quetigny



21, Bd Olivier de Serres  
BP 42  
21801 QUETIGNY cedex  
Tel. : 03 80 71 80 00  
Fax : 03 80 71 80 10

*Dossier suivi par : S.Pingand- Y.Colin*  
*Objet : Projet court métrage – Triptyque*

Quetigny, le vendredi 16 mai 2014

### Contexte mis en place du projet

À la rentrée 2013, le lycée agricole Olivier de Serres a obtenu le label Eco-Lycée. Simultanément, la volonté de l'établissement fut de conforter les démarches développement durable et éco-citoyenne en mettant en place l'élection, la formation et l'action des éco-délégués. Chaque classe, des secondes aux BTS a élu un éco-délégué.

Au cours de l'année, nous nous sommes engagés à réduire le gaspillage de pain avec des pesées de pain. Une opération « coup de pain » réussie car avec les mesures mises en place, une réduction du gaspillage a pu être constatée.

Inspiré par les initiatives prises par le Lycée Félix Kir – Plombières-Lès-Dijon, les élèves ce sont engagés dans le tri des déchets lors des repas en vu de l'arrivée prochaine de la plateforme de compostage sur le site du Lycée.

Les élèves et les agents ont participé à une semaine test pour informer les usagers des pratiques éco-responsables, des déchets qui allaient être déposés sur le compost et effectuer les pesées quotidiennes afin d'estimer la quantité de déchets que nous allions avoir à traiter.

Cette opération ayant reçu un accueil favorable, nous avons décidé à la demande des agents et des élèves de la poursuivre. Désormais pleinement intégré dans les pratiques de consommation nous sommes prêts pour accueillir la plateforme de compostage.

C'est dans ce contexte et grâce à ces démarches successives que le projet d'un court-métrage a pris forme.

### Objectif

- Valoriser le travail collaboratif des apprenants et agents face à la lutte contre le gaspillage
- Promouvoir les comportements éco-responsables en restauration collective et dans les gestes du quotidien
- Utiliser un support et mode de communication fait par les jeunes apprenants et à destination des jeunes

### Calendrier

- Ensemble de réunions informelles pour commencer à constituer le projet et trouver des participants
- Réunion avec les élèves pour faire le point sur le scénario et les modalités techniques du 26 au 28 mai 2014
- Réunion avec les agents de la restauration souhaitant participer et construire le scénario du 26 au 28 mai 2014
- Intention concernant le tournage du 02 juin au 06 juin 2014
- Montage et post-production à partir du 10 juin 2014

### Descriptif

#### Court métrage – Triptyque contre le gaspillage

Il s'agit d'un court métrage composé de 3 volets de 3 à 5 minutes. Le tout ne dépassant pas les 15 minutes.

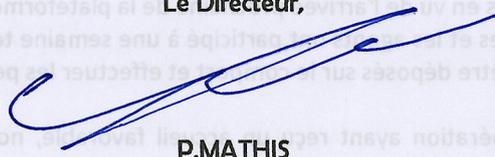
- 1) Caméra subjective, le point de vue de la production et des agents de restauration, suivant le parcours des aliments, de la préparation jusqu'au dépôt sur le tas de compost. La séquence est composée d'échanges entre agents et avec les élèves sur un ton humoristique tout en mettant en avant les notions de tri-sélectif, du bien-manger et du développement durable.

- 2) Caméra subjective, le point de vue de l'utilisateur, en partant de la file d'attente au self, passant par les échanges avec les agents de restauration et le temps du repas. L'objectif étant l'emphase des habitudes de consommations éco-responsable, de l'exercice pratique du tri du déchet dans son plateau. Les élèves échangent sur le compostage et la démarche de tri.
- 3) HAPPENING- Filmer un événement improvisé dans le self, avec comme protagoniste, « SUPER GASPI ». Un usager pénètre dans le self en jetant des paquets de chips et un sandwich. Son attitude bruyante met en lumière tout ce qu'il ne faut pas faire. La réaction de la salle sera filmée le plus discrètement possible. A la fin, les éco-délégués l'arrêtent comme un malfaiteur pris en flagrant délit de gaspillage alimentaire.

### BUDGET Prévisionnel

Dépenses		Recettes	
Caméra Go-pro et accessoires divers	300 €	ALESA : Association des lycéens, étudiants, stagiaires, apprentis (Caméra)	200 €
Iphone	0 €	ALESA : prêt de matériel	100 €
denrées alimentaires gâchées	20 €	Etablissement et DRAF (denrées gâchées + travaux de montage)	460 €
cachet de l'acteur	150 €	Conseil régional	300 €
Tee-shirt éco-délégués	400 €	Ademe	200 €
travail de conception de l'équipe (5 personnes à 13 €*6 heures)	390 €	Grand Dijon	200 €
Travail de montage (prof ESC + CPE)	200 €		
<b>Total</b>	<b>1 460 €</b>		<b>1 460 €</b>

Le Directeur,

  
P.MATHIS